



Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de membres présents : 26
Quorum du vote : 16
Nombre de membres votants : 26
Date de convocation : 12/01/2023

**PROCES VERBAL
ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE
DE MEMBRES SUPPLEANTS
DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
SEANCE DU 25 JANVIER 2023**

Intérêt commun

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq janvier à dix-huit heures, un Comité syndical s'est réuni à Crest, sous la présidence de Gérard CROZIER.

Etaient présents :

Conseil Départemental : Mme Martine CHARMET ; MM. David BOUVIER, Daniel GILLES, Jacques LADEGAILLÉRIE

Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : Mme Agnès FOUILLEUX ; MM. Jean Louis BAUDOUIN (suppléant de Gilles MAGNON), Christophe LEMERCIER, Jean-Marc MATTRAS (suppléant de Jean-Pierre POINT), Franck MONGE, Jean-Philippe ROCHE, Frédéric TRON

Communauté des communes du Diois : Mme Dominique VINAY ; MM. Pascal BAUDIN, André GIRARD, Gérard PERDRIX, Daniel ROLLAND

Communauté de communes du Val de Drôme : Mme Régine CHALEAT ; MM. Robert ARNAUD, Gilbert CHAREYRON, Philippe CHAVE, Gérard CROZIER, Francis FAYARD, René ESTEOULLE, Jean-Marc PEYRET, Jean SERRET, Cyrille VALLON

Autres présents :

SMRD : Mmes Caroline JEANJEAN, Charlène PAYAN ; MM. ARNAUD David, Julien NIVOU

Etaient excusés :

Conseil Départemental : MM. Claude AURIAS, Éric PHELIPPEAU

Communauté des communes du Diois : Mme Anne-Line GUIRONNET

Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : Mme Dominique MARCON ; M. Jean-Pierre POINT

Communauté de communes du Val de Drôme : M. David GARAYT

OBJET : ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE DE DEUX MEMBRES SUPPLEANTS DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

AR 01/02/2023
M. LE PRÉFET DE VALENCE
M. LE PRÉFET DE LA DRÔME

Vu le Code Général de la Fonction publique,

Vu la délibération du comité syndical en date du 23 septembre 2022 portant installation du comité syndical (président, vice-présidents, bureau et commission d'appel d'offres),

Vu la démission de monsieur Jean-Luc DUPAIGNE,

ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Considérant qu'il convient d'élire deux membres suppléants de la commission d'appel d'offres afin de remplacer les représentants de la 3CPS démissionnaires du SMRD, à savoir, Madame Héléne PELAEZ BACHELIER et Monsieur Jacques BONNET,

Considérant qu'outre le Président du Syndicat, ou son représentant, cette commission est composée de cinq membres élus par le Comité syndical à la représentation proportionnelle au plus fort reste et qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à la désignation ou à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires,

Considérant la décision de l'assemblée délibérante, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres, dans la mesure où aucune disposition ne s'y oppose,

Le Président fait procéder à l'élection de deux délégués suppléants de la Commission d'appel d'offres à main levée.

Vu les votes ainsi exprimés à l'unanimité

En application de l'article 22 du Code des Marchés Publics, la **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES du SMRD** est ainsi constituée :

PRESIDENT :

Gérard CROZIER (CCVD)

MEMBRES TITULAIRES :

René ESTEUILLE (CCVD)

Frédéric TRON (CCCPS)

Jean-Philippe ROCHE (CCCPS)

André GIRARD (CCD)

Martine CHARMET (Conseil départemental)

MEMBRES SUPPLEANTS :

Régine CHALEAT (CCVD)

Dominique MARCON (CCCPS)

Gilles MAGNON (CCCPS)

Anne-Line GUIRONNET (CCD)

Jacques LADEGAILLERIE (Conseil départemental)

Le Président du SMRD
Gérard CROZIER

SYNDICAT MIXTE DE LA RIVIERE
DROME ET DE SES AFFLUENTS

